

Réunion du 20 mai 2022

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Véronique HELLEUX, Maire.

Présents : Mme HELLEUX, M.LORMEAU, Mme RODRIGUEZ, MM.FLEURIEL, GARNIER, DUPONT, Mme FLAIRE, MM.MARTIN, LE DÉAN

Excusés avec pouvoir : Mme PEZOT a donné pouvoir à M.GARNIER, M.POPRAWSKI a donné pouvoir à M.LORMEAU

Excusés : Mme RICOUX, CHARLES, M.LAUNAY, Mme LUCAS.

Mme FLAIRE a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

Présentation de l'Espace Jeunes

Julien Belval, responsable de l'Espace Jeunes, présente un premier bilan de l'espace jeunes ouvert aux jeunes âgés de 12 à 17 ans, domiciliés à Aube et Rai. 6 jeunes d'Aube sont inscrits pour l'instant.

Convention de partenariat avec la commune de Rai pour le fonctionnement de l'espace jeunes

La convention présente les modalités de partenariat entre les communes de Rai et d'Aube.

La contribution financière de la mairie d'Aube se décompose comme suit :

- 25 % du salaire du responsable de l'Espace Jeunes
- 50 % du salaire (0.3 ETP – 500 h) de l'animateur de l'Espace Jeunes
- Inscription / Adhésion 16.00 € par jeune
- 20 euros par jeunes pour les séjours
- 1 500 € pour les différentes activités, en fonction des besoins.

Délibération du nouveau plan de financement pour la restauration des passerelles de la forge

Après la consultation, le montant des travaux a été estimé à 237 513,10 €ht soit une augmentation par rapport au devis initial qui était de 183 841,20 €ht. Les demandes de subvention avaient été réalisées sur ce montant mais la commune a la possibilité de solliciter une aide supplémentaire de l'Europe en complément des subventions déjà obtenues afin d'obtenir 80 % de financement sur ce projet.

Le plan de financement se présenterait comme suit :

Région Normandie	45 960,00 €	(19,30 %)
Département	15 000,00 €	(6,50 %)
Etat – DSIL	45 960,00 €	(19,30 %)
Etat – DETR	36 768,20 €	(15,40 %)
Europe – FEADER LEADER	46 322,28 €	(19,50 %)
Fonds propres	47 502,62 €	(20,00 %)

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ce nouveau plan de financement.

Convention de servitude de passage

La société PHOENIX France Infrastructures, qui gère la téléphonie BOUYGUES, souhaite implanter un pylône téléphonique sur un terrain appartenant à la Société Jean Fréon Elagage mais pour y accéder, demande à bénéficier d'une servitude de passage sur une parcelle appartenant à la commune. Elle se situe à côté du cimetière, où ont été plantés les arbres de l'opération « Une vie, un arbre ».

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal refuse cette servitude de passage.

D'autres emplacements seront proposés à la société PHOENIX.

Tour de table

➤ Monsieur Lormeau

- Des marquages au sol vont être réalisés par la CDC Rue du Souchet et Route de Paris pour matérialiser des futures chicanes afin de faire ralentir les véhicules

- Des fleurs dans les parterres ont été volées
- L'abribus de la Hutterie a été dégradé
- Un devis est en cours afin de réaliser un talus autour du terrain de boules (derrière le gymnase) pour empêcher les gitans de s'y installer
- Il y a de plus en plus de poubelles sauvages déposées autour des containers et ailleurs
- Il y a beaucoup de chiens errants ; se renseigner pour savoir si la commune peut verbaliser les propriétaires

➤ **Madame Rodriguez**

- Les Anciens Combattants et l'Association Lutille ont envoyé un courrier de remerciements pour la subvention
- Plusieurs dates à retenir :

Mercredi 1 ^{er} juin	Réunion des associations
Dimanche 12 juin	Marché sur le parking des routiers
Samedi 18 juin	Opération « Une vie, un arbre »
Samedi 25 et dimanche 26 juin	500 ans de la Forge
Du 17 juin au 03 juillet	Tournoi de tennis

➤ **Madame Flaire**

- Pourquoi le bief est asséché ? Réponse : un diagnostic de la digue va être réalisé en prévision des travaux de réhabilitation des passerelles de la forge
- Le terrain de foot est inutilisé. Réponse : une équipe devait venir jouer mais pas de nouvelles
- Salle des fêtes : des habitants trouvent que le bois de la façade « vieillit mal »
- Il y a toujours des problèmes d'inondations aux Nouettes, rue des Aucherets

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.